

**COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 8 MARS 2005**  
**ECOLE MATERNELLE LUMIERE**

---

**Présents**

Mmes ILENVERS, M.-A. PETIT, Y.PETIT, M.J.GOYET : professeurs des écoles,  
Mmes A.-M. FRANCOIS, V. LABBACI, M-C. BOUCHER, C.CECILLON : ATSEM,  
Mme E. BENOIS, Mrs C. BIRAL, E. DELEBASSEE, E. DEVILLERS, F. MONTROCHER : parents élus,  
Mmes C. LAVIGNE, S. PLACIDE : parents suppléants,  
Mme QUILLON : DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale)

**Excusés**

Mme G. TRAUET : directrice  
M. G. BASTIEN : IDEN  
M. F. LEVY : adjoint au maire du 8ème arrondissement.

**Invité**

M. NEVEU : enseignant détaché à l'OCCE

---

**Remerciements**

Les enseignants tiennent à remercier chaleureusement les parents pour leur participation au Carnaval (présence, bugnes, ...) ainsi qu'à la chorale.  
M. Jean GOYET remercie les parents pour leurs témoignages de sympathie lors de la naissance de sa fille.

**Carnaval**

La formule adoptée par l'école maternelle - défilé le matin dans le parc Lumière, goûter, audition de l'orchestre retenu par la mairie l'après-midi - semble bien adaptée à l'âge des enfants et à cette journée. Dans les semaines précédentes, la fabrication à l'école des costumes a permis d'impliquer les enfants dans cet événement. Ce choix sera reconduit l'année prochaine par l'équipe enseignante.

**Cantine**

- Les informations concernant la cantine sont affichées à la porte de chaque classe.
- 17% des factures sont payées en retard. Dans ce cas, le chèque ne pouvant plus être accepté après la date limite est retourné aux parents. Le montant de la facture est cumulé avec le mois d'après. Il nous est rappelé que ces retards perturbent la comptabilité.
- Côté discipline, le système d'avertissement a porté ses fruits : on note une nette amélioration du comportement général des enfants confirmée par les ATSEM.

**Garderie**

En revanche, les responsables de la garderie notent des problèmes de discipline. Il est rappelé que le règlement de l'école s'applique aussi à cette période périscolaire.  
Un système comparable à celui de la cantine pourrait y être appliqué.

**OCCE : Intervention de M. NEVEU.**

Des informations et de la documentation nous sont apportées sur le fonctionnement et les ressources de cette association. L'OCCE est un organisme officiellement habilité à ouvrir des comptes pour les écoles maternelles et primaires. Il représente pour l'école une solution simple et sûre pour la validation des comptes. La directrice et Mme Yvette PETIT, et dans une certaine mesure le conseil d'école gèrent les fonds.

L'OCCE défend les valeurs coopératives dans l'éducation.

Dans ce sens, elle propose différentes possibilités :

- Malles pédagogiques
  - Caisses pouvant contenir des livres, fiches, affiches et du matériel en lien avec un thème donné
  - Exemples de thème : cirque, ferme, écriture de livres et journaux, jardinage, musique, lutte contre le racisme, jeux coopératifs, ...

- Partenariat : visite de ferme, visite de l'hippodrome de Parilly, cinémas, édition de livres non disponibles dans le commerce à prix dérisoires.
- Prêt de matériel : caméscopes, appareil photo numérique, carrousel de diapositives, jumelles, loupes, boussoles, matériel d'expo, etc.
- La coopérative diffuse aussi deux revues périodiques : Animation & Education et Scoop.

L'OCCE est aussi un organisme de formation habilité par le rectorat et propose en ce sens différentes actions. Il dispose de divers dossiers pédagogiques d'aide à l'enseignement, des livres thématiques. et dispense des formations aux enseignants, sur la comptabilité et la gestion, par exemple.

Les enseignants constatent que beaucoup des possibilités offertes par l'OCCE sont plus adaptés aux enfants du primaire. Cependant, la malle "ferme" est d'ores et déjà réservée pour être utilisée lors des sorties de fin d'année.

Intervention de Mme Quillon (DDEN) : Le Ville de Lyon possède elle aussi des malles pédagogiques pour les enseignants. Elle peut les prêter gratuitement. L'association, la Main à la Pâtes, loue aussi des malles pédagogiques.

### **Dépenses - Utilisation des cotisations**

Cette année, le spectacle « Le Chapeau de Léon » et le renouvellement de jeux dans les classes ont été financés par la coopérative de l'école alimentée en particulier par la cotisation de 10 € et par les bénéfices de la fête de l'école. Les sorties de fin d'année devraient être financées en partie, voire en totalité, de la même façon.

### **Sorties de fin d'année**

Pour les classes de Marie-Annick, Ingrid et Géraldine, une journée à la ferme est envisagée. Visite préliminaire effectuée, la réservation est en cours.

Pour les classes d'Yvette et Jean ainsi que les classes de CP, une journée au parc des oiseaux à Villars-lès-Dombes est envisagée.

### **Fête de l'école**

La date de la fête de l'école est fixée au 17 juin à 18h00.

Une première réunion préparatoire aura lieu le jeudi 28 avril à 20h00 : nous vous attendons nombreux.

En effet, les parents d'élèves rappellent que le succès de la fête de l'école passe toujours par une forte mobilisation des parents : démarches auprès des commerçants pour les lots de la tombola, animation des stands, vente des billets, etc.

### **Questions diverses**

#### **1) Site Internet**

Les parents d'élèves annoncent la publication imminente de leur site Web. A leur initiative, une discussion s'engage sur les contenus du site, sur les collaborations éventuelles, l'opportunité d'un forum.

Ce dernier suscite des réserves importantes de la part de plusieurs membres du conseil d'école.

En revanche, les enseignants sont favorables à une participation active au site, et par exemple à la publication de certains travaux ou activités.

#### **2) Effectifs**

De nouveaux élèves ont été accueillis. Les effectifs des classes sont donc en hausse.

Classe de Marie-Annick :  $26 + 1 = 27$  élèves,

Classe de Ingrid :  $26 + 2 = 28$  élèves,

Classe de Géraldine :  $28 + 1 = 29$  élèves,

Classe de Jean :  $24 + 3 = 27$  élèves,

Classe d'Yvette :  $27 + 2 = 29$  élèves.

#### **3) Bilan des travaux**

A l'exclusion du changement d'un soufflet de porte et du réglage du chauffage, le conseil d'école constate qu'aucun des travaux programmés ou demandés n'a été réalisé.

#### **4) Sécurité incendie**

Mme QUILLON (DDEN) attire notre attention sur le dernier rapport de l'exercice incendie. Celui-ci fait apparaître que le temps d'évacuation du premier étage est trop long et gêne l'évacuation du deuxième étage. Le conseil d'école sera vigilant quant aux solutions apportées.